LP Métiers de l'industrie : Conception de produits industriels

Code diplôme Ministère du travail : 25022025
RNCP : 30125

CFA UNION
8 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY
contact@cfa-union.org/ www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION
Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts P.2

Les dates clefs de la formation P.3

Présentation du diplôme :

- Condition d'admission P.4

- Objectifs de la formation P.4

- Compétences acquises P.4-5

- Modalités d'organisation de la formation P.5

- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme P.6-7

- Durée de la formation

- Bloc de compétences P.7

- Informations diverses

Programme simplifié de la formation P.8

Le calendrier de la formation P.9

Les moyens P.10-11

Fiche RNCP P.12-19

VOS CONTACTS

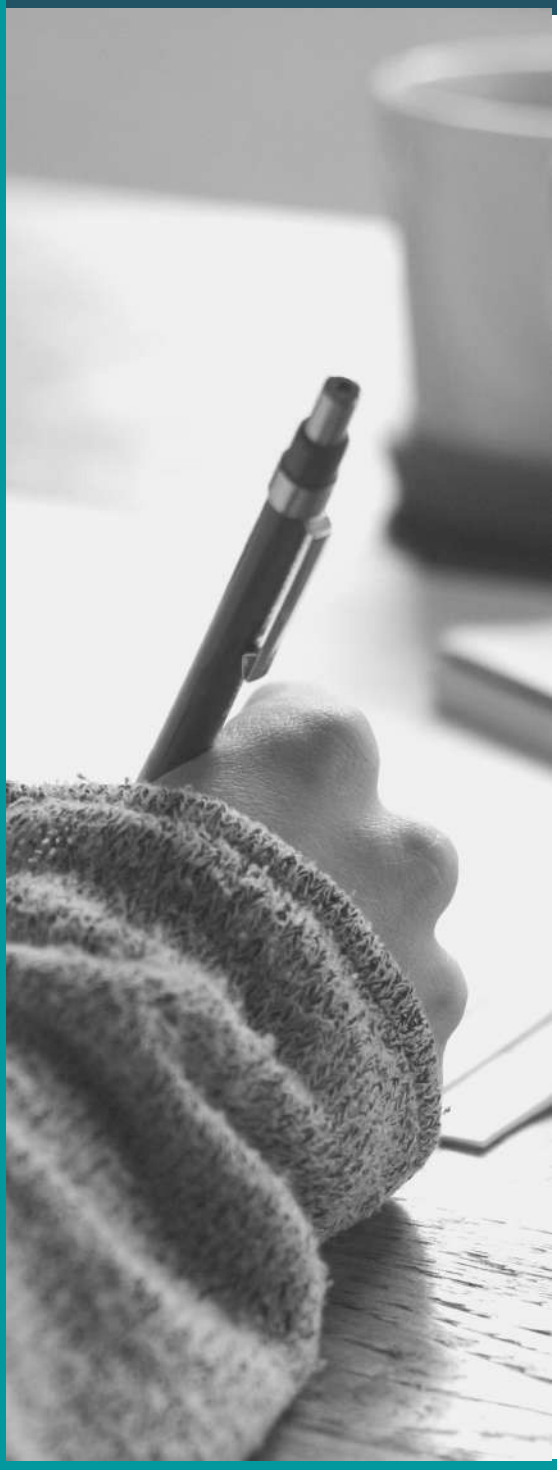

• Contacts Pédagogiques

Responsables de la formation :
Laurent PIERRE
laurent.pierre@universite-paris-saclay.fr

Nabil ANWER
Tél : 01.41.24.11.84 / nabil.anwer@universite-paris-saclay.fr

{ŜŎŃJŞǘI-ŃJƛI-ǘ LJŞŘI-ƎƧƎƛIjdzŜ Y
Nathalie COETMEUR
nathalie.coetmeur@universite-paris-saclay.fr

Lieu de la formation :
IUT de Cachan – 9 avenue de la division Leclerc – 94230 CACHAN

• Contacts CFA

Conseiller formation :
Marine SOTILLO
Tél : 06.07.59.06.83 / marine.sotillo@cfa-union.org

Service financier :
Hanane AABOU
hanane.aabou@cfa-union.org

Référent Handicap :
Anna TOTH
Tél : 06.07.80.85.37 / anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :
CFA UNION
8 boulevard Dubreuil - 91400 ORSAY

DATES CLEFS DE LA FORMATION

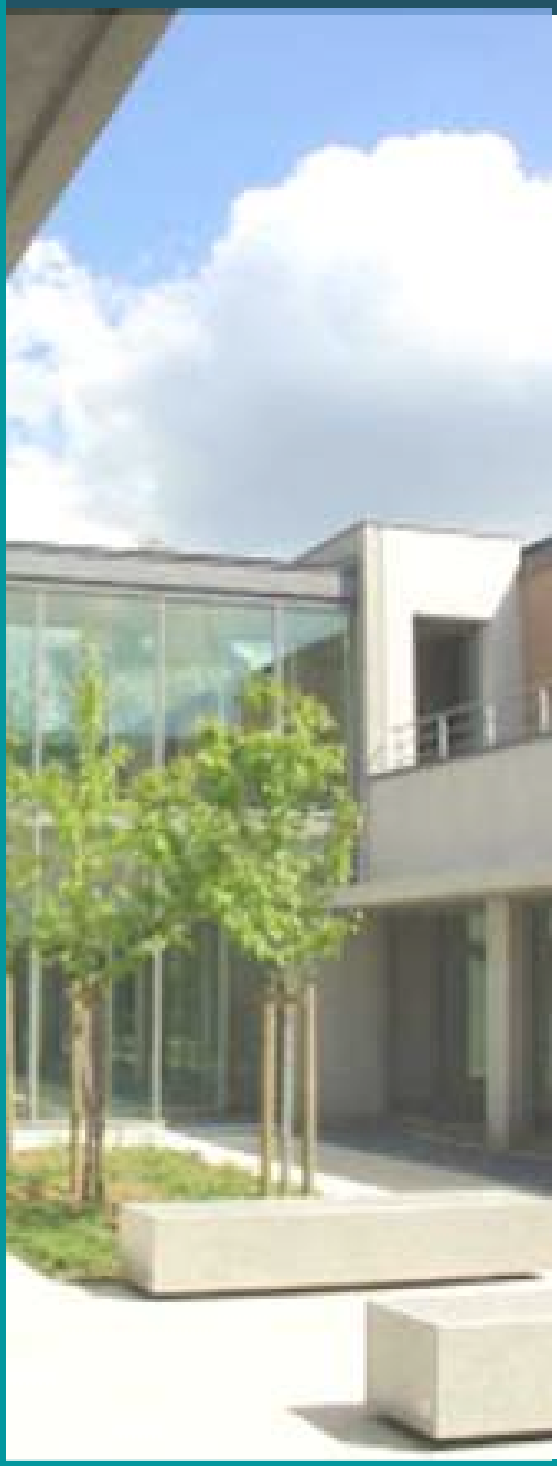

Date de la formation :
Du 06/09/2024 au 05/09/2025

Date de la rentrée universitaire :
Vendredi 06 septembre 2024

Présentation du diplôme

- **Conditions d'admission :**

L'accès à la licence professionnelle est ouvert aux titulaires d'un BTS CPI, CIM, IPM, CPRP, d'un DUT GMP, d'un L2 scientifique ou équivalent.
Admission sur dossier et entretiens de motivation

- **Objectifs de la formation :**

L'intermédiaire entre le bureau d'études et la production, cette formation élargit les compétences acquises en BAC+2 des domaines de la conception et de la production mécanique, en permettant aux auditeurs de maîtriser l'outil CFAO (Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur), tout en assurant la mise en œuvre de méthodologies adéquates.

Elle donne au professionnel les compétences nécessaires pour participer à l'élaboration complète d'un produit en relation avec tous les partenaires des études, des méthodes, de la fabrication et du service qualité.

Calcul : Pour dimensionner les pièces mécaniques, cette variante approfondit la modélisation mécanique des systèmes, le choix des matériaux, le calcul par éléments finis des contraintes et des vibrations.

Process : Pour assurer la maîtrise de la qualité géométrique des produits, cette variante donne une vue globale du cycle de conception et de réalisation d'un produit, en méthodes, en production, et au service qualité.

- **Les compétences acquises durant la formation :**

- Mise en œuvre de méthodes de conception et de fabrication assistées par ordinateur
- Mise en œuvre des méthodes de gestion de projet technique et de gestion de production dans un objectif d'optimisation et d'amélioration des procédés
- Mise en œuvre de tests, d'essais et de contrôles en fabrication
- Encadrement d'équipes d'opérateurs et de techniciens
- Assistance technique

- Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique, de la physique, de l'électricité et de l'électronique pour concevoir et fabriquer un produit industriel

- Maitriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement et à la fabrication de produits et systèmes industriels
- Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants
- Définir les techniques à utiliser ainsi que les outillages
- Déterminer les cadences et les flux de production
- Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser et superviser les processus de fabrication d'un produit en termes de coûts-délais-qualité-quantité-sécurité
- Définir les essais ; analyser et exploiter les résultats des mesures et tests
- Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité et le respect des normes et réglementations
- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet, - - -
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

➢ Modalités d'organisation de la formation

- UE 1 : Adaptation
  Mathématiques, Technologie Mécanique, CAO

- UE 2 : Connaissances générales
  Anglais, Communication, Gestion industrielle

- UE 3 : Modélisation Mathématiques et Informatique
  Modélisation et traitement numérique de la géométrie, Statistiques et analyse des données, Informatique

- UE 4 : Ingénierie des Produits
  Ingénierie de Conception, Spécification et vérification géométrique des produits, Matériaux

- UE 5 : Modélisation et Simulation des Produits
  Dimensionnement et calcul EF, Rétro-Conception, Modélisation avancée

- UE 6 : Industrialisation des produits
  Procédés de fabrication, Ingénierie de Production Assistée par Ordinateur, Métrologie et Qualité géométrique des Produits

- UE 7 : Projet

- UE 8 : Activité en entreprise 1

- UE 9 : Activité en entreprise 2

➢ Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme

L'évaluation des étudiants ou apprentis se fait par contrôle continu des connaissances.
Le contrôle des connaissances est assuré par les enseignants et concerne toutes les disciplines, il peut s'effectuer sous différentes formes selon les matières. Les étudiants ou alternants ont droit, à leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien. En cas de contestation dûment argumentée, une demande écrite devra être formulée auprès de l'enseignant concerné dans les huit jours ouvrables après la communication des résultats.

Maquette de la formation
Les matières sont regroupées entre elles pour former des Unités d'Enseignement (UEs).
Les différentes UEs forment à leur tour des Blocs de Connaissances et Compétences (BCCs).

Attribution du Diplôme
La licence professionnelle est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

Le diplôme de licence professionnelle est décerné aux étudiants ou alternants qui ont satisfont toutes les conditions suivantes :

- avoir une moyenne générale supérieure ou égale à 10 : moyenne pondérée des notes des différents BCCs
- avoir les notes de tous les BCCs supérieures ou égales à 7
- avoir une note supérieure ou égale à 10 au BCC de l'UE de stage et de l'UE de projet

Les notes des BCCs sont définies comme la moyenne pondérée des notes des UEs les définissant.

Compensation

La compensation est possible au sein des UEs et au sein des BCCs :

- un BCC peut être compensé si sa note est supérieure ou égale à 7 et si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10
- le BCC de l'UE de stage et de l'UE de projet ne peut être compensé
- les UEs au sein d'un même BCC se compensent sans note éliminatoire si la note du BCC (moyenne pondérée des UEs) est supérieure ou égale à 10

Obtention des unités d'enseignement et capitalisation

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une note d'UE supérieure ou égale à 10.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants. Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement.

Mentions

Il n'y a pas de mention pour le diplôme de licence professionnelle

➢ Durée de la formation

560 h /an

➢ Blocs de compétences

Consulter les blocs de compétences : LP CINP

➢ Informations diverses

Taux de réussite 22/23 : 100%
Taux de rupture 22/23 : 0%
Formation en présentiel et sous contrôle continu

Programme simplifié de la formation

	Modules	Volume horaire
BCC 1 : Usage des outils de communication, des mathématiques et du numérique en conception		**144h**
UE 2 : Connaissances générales	Anglais Communication Gestion industrielle	72h
UE 3 : Modélisation Mathématiques et Informatique	Modélisation et traitement numérique de la géométrie Statistiques et analyse des données Informatique	72h
BCC 2 : Processus de conception et d'ingénierie de produit		**144h**
UE 1 : Adaptation	Mathématiques Technologie Mécanique CAO	28h
UE 4 : Ingénierie des Produits	Ingénierie de Conception Spécification et Vérification Géométrique des Produits Matériaux	116h
BCC 3 : Processus de développement intégré de produit		**152h**
UE 5 : Modélisation et Simulation des Produits	Dimensionnement et calcul EF Rétro-Conception Modélisation avancée	76h
UE 6 : Industrialisation des Produits	Procédés de fabrication Ingénierie de Production Assistée par Ordinateur Métrologie et Qualité géométrique des Produits	76h
BCC 4 : Conduite et mise en œuvre d'un projet de développement de produit		**120h**
UE 7 : Projet	Projet - Développement de Produits Innovants	120h
UE 8 : Activité en Entreprise 1	Activité en entreprise	
UE 9 : Activité en Entreprise 2	Activité en entreprise	

Calendrier de la formation

Rentrée 2024-2025

université PARIS-SACLAY | IUT DE CACHAN

LP Conception Intégrée de Nouveaux Produits
Calendrier d'alternance 2024-2025

septembre		octobre		novembre		décembre		janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre	
dim-01		mar-01	IUT	ven-01	Férié	dim-01		mer-01	Férié	sam-01		sam-01		mar-01	IUT	jeu-01	Férié	dim-01		mar-01	Entreprise	ven-01	Entreprise	lun-01	Entreprise
lun-02		mer-02	IUT	sam-02		lun-02	IUT	jeu-02	Entreprise	dim-02		dim-02		mer-02	IUT	ven-02	Entreprise	lun-02	Entreprise	mer-02	Entreprise	sam-02		mar-02	Entreprise
mar-03		jeu-03	IUT	dim-03		mar-03	IUT	ven-03	Entreprise	lun-03	IUT	lun-03	Entreprise	jeu-03	IUT	sam-03		mar-03	Entreprise	jeu-03	Entreprise	dim-03		mer-03	Entreprise
mer-04		ven-04	IUT	lun-04	Entreprise	mer-04	IUT	sam-04		mar-04	IUT	mar-04	Entreprise	ven-04	IUT	dim-04		mer-04	Entreprise	ven-04	Entreprise	lun-04	Entreprise	jeu-04	Entreprise
jeu-05		sam-05		mar-05	Entreprise	jeu-05	IUT	dim-05		mer-05	IUT	mer-05	Entreprise	sam-05		lun-05	IUT	jeu-05	Entreprise	sam-05		mar-05	Entreprise	ven-05	IUT Sout.
ven-06	IUT	dim-06		mer-06	Entreprise	ven-06	IUT	lun-06	Entreprise	jeu-06	IUT	jeu-06	Entreprise	dim-06		mar-06	IUT	ven-06	Entreprise	dim-06		mer-06	Entreprise	sam-06	
sam-07		lun-07	IUT	jeu-07	Entreprise	sam-07		mar-07	Entreprise	ven-07	IUT	ven-07	Entreprise	lun-07	Entreprise	mer-07	IUT	sam-07		lun-07	Entreprise	jeu-07	Entreprise	dim-07	
dim-08		mar-08	IUT	ven-08	Entreprise	dim-08		mer-08	Entreprise	sam-08		sam-08		mar-08	Entreprise	jeu-08	Férié	dim-08		mar-08	Entreprise	ven-08	Entreprise	lun-08	
lun-09	Entreprise	mer-09	IUT	sam-09		lun-09	IUT	jeu-09	Entreprise	dim-09		dim-09		mer-09	Entreprise	ven-09	IUT	lun-09	Férié	mer-09	Entreprise	sam-09		mar-09	
mar-10	Entreprise	jeu-10	IUT	dim-10		mar-10	IUT	ven-10	Entreprise	lun-10	IUT	lun-10	Entreprise	jeu-10	Entreprise	sam-10		mar-10	Entreprise	jeu-10	Entreprise	dim-10		mer-10	
mer-11	Entreprise	ven-11	IUT	lun-11	Férié	mer-11	IUT	sam-11		mar-11	IUT	mar-11	Entreprise	ven-11	Entreprise	dim-11		mer-11	Entreprise	ven-11	Entreprise	lun-11	Entreprise	jeu-11	
jeu-12	Entreprise	sam-12		mar-12	Entreprise	jeu-12	IUT	dim-12		mer-12	IUT	mer-12	Entreprise	sam-12		lun-12	IUT	jeu-12	Entreprise	sam-12		mar-12	Entreprise	ven-12	
ven-13	Entreprise	dim-13		mer-13	Entreprise	ven-13	IUT	lun-13	Entreprise	jeu-13	IUT	jeu-13	Entreprise	dim-13		mar-13	IUT	ven-13	Entreprise	dim-13		mer-13	Entreprise	sam-13	
sam-14		lun-14	IUT	jeu-14	Entreprise	sam-14		mar-14	Entreprise	ven-14	IUT	ven-14	IUT Sout.	lun-14	Entreprise	mer-14	IUT	sam-14		lun-14	Férié	jeu-14	Entreprise	dim-14	
dim-15		mar-15	IUT	ven-15	Entreprise	dim-15		mer-15	Entreprise	sam-15		sam-15		mar-15	Entreprise	jeu-15	IUT	dim-15		mar-15	Entreprise	ven-15	Férié	lun-15	
lun-16	Entreprise	mer-16	IUT	sam-16		lun-16	IUT	jeu-16	Entreprise	dim-16		dim-16		mer-16	Entreprise	ven-16	IUT	lun-16	Entreprise	mer-16	Entreprise	sam-16		mar-16	
mar-17	Entreprise	jeu-17	IUT	dim-17		mar-17	IUT	ven-17	Entreprise	lun-17	Entreprise	lun-17	IUT	jeu-17	Entreprise	sam-17		mar-17	Entreprise	jeu-17	Entreprise	dim-17		mer-17	
mer-18	Entreprise	ven-18	IUT	lun-18	Entreprise	mer-18	IUT	sam-18		mar-18	Entreprise	mar-18	IUT	ven-18	Entreprise	dim-18		mer-18	Entreprise	ven-18	Entreprise	lun-18	Entreprise	jeu-18	
jeu-19	Entreprise	sam-19		mar-19	Entreprise	jeu-19	IUT	dim-19		mer-19	Entreprise	mer-19	IUT	sam-19		lun-19	IUT	jeu-19	Entreprise	sam-19		mar-19	Entreprise	ven-19	
ven-20	Entreprise	dim-20		mer-20	Entreprise	ven-20	IUT	lun-20	Entreprise	jeu-20	Entreprise	jeu-20	IUT	dim-20		mar-20	IUT	ven-20	Entreprise	dim-20		mer-20	Entreprise	sam-20	
sam-21		lun-21	Entreprise	jeu-21	Entreprise	sam-21		mar-21	Entreprise	ven-21	Entreprise	ven-21	IUT	lun-21	Férié	mer-21	IUT	sam-21		lun-21	Entreprise	jeu-21	Entreprise	dim-21	
dim-22		mar-22	Entreprise	ven-22	Entreprise	dim-22		mer-22	Entreprise	sam-22		sam-22		mar-22	Entreprise	jeu-22	IUT	dim-22		mar-22	Entreprise	ven-22	Entreprise	lun-22	
lun-23	IUT	mer-23	Entreprise	sam-23		lun-23	Entreprise	jeu-23	Entreprise	dim-23		dim-23		mer-23	Entreprise	ven-23	IUT	lun-23	Entreprise	mer-23	Entreprise	sam-23		mar-23	
mar-24	IUT	jeu-24	Entreprise	dim-24		mar-24	Entreprise	ven-24	Entreprise	lun-24	Entreprise	lun-24	IUT	jeu-24	Entreprise	sam-24		mar-24	Entreprise	jeu-24	Entreprise	dim-24		mer-24	
mer-25	IUT	ven-25	Entreprise	lun-25	IUT	mer-25	Férié	sam-25		mar-25	Entreprise	mar-25	IUT	ven-25	Entreprise	dim-25		mer-25	Entreprise	ven-25	Entreprise	lun-25	Entreprise	jeu-25	
jeu-26	IUT	sam-26		mar-26	IUT	jeu-26	Entreprise	dim-26		mer-26	Entreprise	mer-26	IUT	sam-26		lun-26	Entreprise	jeu-26	Entreprise	sam-26		mar-26	Entreprise	ven-26	
ven-27	IUT	dim-27		mer-27	IUT	ven-27	Entreprise	lun-27	IUT	jeu-27	Entreprise	jeu-27	IUT	dim-27		mar-27	Entreprise	ven-27	Entreprise	dim-27		mer-27	Entreprise	sam-27	
sam-28		lun-28	Entreprise	jeu-28	IUT	sam-28		mar-28	IUT	ven-28	Entreprise	ven-28	IUT	lun-28	Entreprise	mer-28	Entreprise	sam-28		lun-28	Entreprise	jeu-28	Entreprise	dim-28	
dim-29		mar-29	Entreprise	ven-29	IUT	dim-29		mer-29	IUT			sam-29		mar-29	Entreprise	jeu-29	Férié	dim-29		mar-29	Entreprise	ven-29	Entreprise	lun-29	
lun-30	IUT	mer-30	Entreprise	sam-30		lun-30	Entreprise	jeu-30	IUT			dim-30		mer-30	Entreprise	ven-30	Entreprise	lun-30	Entreprise	mer-30	Entreprise	sam-30		mar-30	
		jeu-31	Entreprise			mar-31	Entreprise	ven-31	IUT			lun-31	IUT			sam-31				jeu-31	Entreprise	dim-31			

Date de Début de Formation LP CINP : 06/09/2024
Volume horaire annuel de la formation LP CINP : 560 heures

2 rapports + 2 soutenances : Rapport 1 : 07/03/2025
Soutenance 1 : 14/03/2025
Rapport 2 : 29/08/2025
Soutenance 2 : 05/09/2025

Présence au centre de formation

Présence en entreprise

Les moyens

- **L'équipe pédagogique**

Liste sur demande.

- **Moyens mis à disposition :**

Toutes les salles d'enseignement propres au Département sont équipées d'un rétroprojecteur et/ou d'un vidéo projecteur. Les salles dédiées aux langues et à la communication possèdent un téléviseur avec magnétoscope et lecteur DVD. Tous les PC sont connectés en réseau et les étudiants possèdent tous un compte individuel accessible de tous les postes grâce à plusieurs serveurs.

CAO : 150 PC avec Solid Edge, TopSolid et Catia V5

L'IUT dispose d'un parc informatique de 560 PC dédiés à la pédagogie. Les logiciels utilisés sont très divers : bureautique, plateforme pédagogique, enseignement des langues, calcul scientifique, programmation et langages (C++, Visual basic), CFAO-DAO, CAO électronique, labview…

Tous les jeunes ont accès à un Environnement Numérique de Travail. Les technologies de l'information sont très présentes dans nos enseignements.

Fiche RNCP

Licence Professionnelle - Métiers de l'industrie : conception de produits industriels (fiche nationale)

N° de fiche
RNCP30125

AUTORITE RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITE DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Angers, Université d'Artois, Université de Franche-Comté - Besançon, Université de Bordeaux, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université de Caen Normandie, Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Université de Bourgogne - Dijon, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université Grenoble Alpes, Université du Maine - Le Mans, Université Lille Nord de France, Université de Limoges, Université Claude Bernard - Lyon 1, Université de Montpellier, Université Paris-Sud - Paris 11, Université de Rennes 1, Université Jean Monnet - Saint-Etienne, Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université Clermont Auvergne, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de

AUTORITE RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITE DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
	l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité
II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

220 Spécialités pluritechnologiques des transformations, 250 Spécialites pluritechnologiques mécanique-electricite, 251 Mécanique générale et de précision, usinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Mise en œuvre de méthodes de conception et de fabrication assistées par ordinateur
- Mise en œuvre des méthodes de gestion de projet technique et de gestion de production dans un objectif d'optimisation et d'amélioration des procédés
- Mise en œuvre de tests, d'essais et de contrôles en fabrication
- Encadrement d'équipes d'opérateurs et de techniciens
- Assistance technique

- Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique, de la physique, de l'électricité et de l'électronique pour concevoir et fabriquer un produit industriel
- Maitriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement et à la fabrication de produits et systèmes industriels
- Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants
- Définir les techniques à utiliser ainsi que les outillages
- Déterminer les cadences et les flux de production
- Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration

des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser et superviser les processus de fabrication d'un produit en termes de coûts-délais-qualité-quantité-sécurité
- Définir les essais ; analyser et exploiter les résultats des mesures et tests
- Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité et le respect des normes et réglementations

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

C-22.2 : Fabrication de produits en plastique
C-25 : Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
C-28 : Fabrication de machines et équipements n.c.a.
C-29 : Industrie automobile

- Chargé de projet en conception / fabrication de produits industriels (mécanique, plasturgie, automatismes…)
- Assistant chef de produit
- Technicien supérieur essais et tests
- Assistant responsable d'industrialisation et de production
- Assistant responsable de projets d'études
- Assistant responsable contrôle - qualité- fiabilité
- Dessinateur d'exécution en électricité
- Dessinateur d'études en électricité
- Conseiller méthodes en industrie
- Assistant technique d'ingénieur de production

Codes des fiches ROME les plus proches :

- H1202 : Conception et dessin de produits électriques et électroniques
- H1203 : Conception et dessin produits mécaniques
- H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation
- H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Les modalités de la certification permettent de valider les compétences via l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme (l'article 11 de l'arrêté Licence 2011). Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier (prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence), soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le niveau licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION A LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

	OUI	**NON**
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	**ACCORDS EUROPEENS OU INTERNATIONAUX**

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence

- Arrêté du 22 janvier 2014, fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

- Arrêté du 22 janvier 2014, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle

- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle

- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 **modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Université d'Angers, arrêté du : 17/07/2017 Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015 Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016 Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017 Université de Caen Normandie, arrêté du : 07/02/2017 Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université du Maine, arrêté du : 03/07/2017 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Limoges, arrêté du : 15/07/2015 Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 01/06/2016 Université de Montpellier, arrêté du : 27/07/2015 Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 15/07/2015 Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 26/06/2016 Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016 Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis, arrêté du : 03/07/2015 Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université d'Angers

Université d'Artois

Université de Franche-Comté - Besançon

Université de Bordeaux

Université de Bretagne Occidentale - Brest

Université de Caen Normandie

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry

Université de Bourgogne - Dijon

Université d'Evry-Val-d'Essonne

Université Grenoble Alpes

Université du Maine

Université de Lille

Université de Limoges

Université Claude Bernard - Lyon 1

Université de Montpellier

Université Paris-Sud - Paris 11

Université Rennes 1

Université Jean Monnet - Saint Etienne

Université Jean-Jaures - Toulouse 2

Université Paul Sabatier - Toulouse 3

Université de Clermont Auvergne

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :